



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070052

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 6/05/2025 14H56 C:025875 I:41715

V/Email reçu le Mardi 06/05/2025 a 14H56

SOLYPER

**27 RUE MONTESQUIEU
69007 LYON**

IMMEUBLE : BRASSEURS
3 BRASSEURS
8 PONTET ET CRASES
69130 ECULLY

Vaulx en Velin, le 02 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N3 BRASSEURS - 8 PONTET ET CRASES - CONTACTE SUR PLACE - TEL

MOTIF : INTERVENIR POUR LE DEBOUCHAGE D'UN URINOIR

Donneur d'ordre : M. L PERRIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 06/05 A 16H15 :
INTERVENTION A PARTIR DES UNRINOIRS
- 2 URINOIRS BOUCHES

DEBOUCHAGE/CURAGE ELCTROMECHANIQUE A PARTIR DES 2 URINOIRS SUR 3 METRES
LINEAIRES
CONTROLE DE L'ECOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 07/05/25 a 13H54 M. L PERRIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070052

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
2,50	H. Personnel + RIDGID K50 le 06/05	2	121,34		303,35
1,75	Sup.H.50%-Déb.mécaniq. +17h/20h-Sa 7/12h	2	57,84		101,22
TOTAL H.T.					433,69
T.V.A. a 20,00%					86,73
TOTAL T.T.C.En EURO					520,42

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.